

**URBANISME COMMERCIAL.** Les écologistes dénoncent un développement « anarchique » et demandent un moratoire

## Développement des grandes surfaces : les Verts disent stop

■ En conférence de presse hier matin, dans leur local bordelais, et en Conseil municipal de Bordeaux hier après-midi, les Verts ont pris pour cible l'urbanisation commerciale de l'agglomération et du département dans son ensemble.

### 1 300 m<sup>2</sup> de surface commerciale par habitant ?

« Entre 1999 et 2004, la CUB a augmenté de 30 % sa superficie de grandes et moyennes surfaces commerciales », souligne Gérard Chaussot, vice-président de

la CUB. « Et si le Village des Marques de Saint-André-de-Cubzac voit le jour, ainsi que le projet Apsys à Bordeaux-Nord ou la partie commerciale de La Berge du Lac, ce sont 169 000 m<sup>2</sup> en plus qui verraient le jour. La densité commerciale du département passerait à 1 300 m<sup>2</sup> par habitant. C'est démesuré ! »

Les Verts demandent donc au président Alain Rousset de geler le temps d'un moratoire approfondi.

« Cette explosion commerciale s'effectue de façon anar-

chique et a des graves conséquences économiques et environnementales, ajoute Gérard Chaussot. L'urbanisation s'étend, les grandes surfaces augmentent l'usage de la voiture, on bétonne des espaces naturels. Sans oublier le suremballage qui se retrouve dans les poubelles et dont on ne sait plus quoi faire. »

### « La destruction des commerces de proximité »

Pour Laure Curvale, vice-présidente de la CUB, « les grandes surfaces ont

également un effet néfaste sur le tissu social en détruisant les commerces de proximité ». « Les Verts sont le seul parti politique à s'interroger sur les conséquences de cet urbanisme commercial », précise leur président départemental, Jean-Pierre Dufour.

« Les seuls jusqu'à présent à s'inquiéter du développement des grandes surfaces, ce sont les petits commerçants, pour des raisons corporatistes. Nous en parlons sur un plan politique. »

Hier après-midi, Pierre Hurmic, le président des élus verts bordelais, a profité d'une délibération sur le futur plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine pour évoquer l'urbanisme commercial. « Le PLU est un outil formidable pour le réguler », a-t-il précisé.

Mais les Verts ne se font guère d'illusions sur la municipalité bordelaise. Gérard Chaussot a en effet cité de récentes déclarations du maire de la ville, pour qui, « dans le domaine de l'équipement commercial, il vaut mieux trop que pas assez ».

: B. L.



**FLOIRAC.** Les élus veulent calmer le jeu, mais le projet de salle multifonctions continue à faire débat

# L'attente de l'étude d'urbanisme commercial

■ « Quand il est question du dossier grandes surfaces, il y a une montée d'adrénaline assez incroyable. Je suis surpris de cette appétence ! » Hier matin, avant que ne s'ouvre la séance du conseil communautaire, le président Alain Rousset est revenu conséquemment sur le sujet qui a quelque peu agité le bureau de la CUB jeudi en soirée. A savoir la création à Floirac d'une salle multifonctions adossée à un vaste ensemble commercial (voir notre précédente édition).

Avant toute chose, dans chaque camp — PS, Verts, UMP, UDF — on assurait vendredi que ce dossier ne se résumait pas à un affrontement politique, en l'occurrence PS/UMP. « Avoir présenté ce dos-

sier en bureau fait partie des règles de transparence de la CUB », assurait Alain Rousset. L'analyse des Verts, via le Mérignacais-Gérard Chausset, se voulait toute autre : « Agir ainsi, c'est flinguer le dossier, sinon faire preuve, au minimum, d'imprudence. »

« J'étais critiqué à l'époque quand je parlais d'un Zénith. Aujourd'hui, tout le monde considère que l'on a besoin d'un grand équipement culturel sur Bordeaux », a poursuivi le président de la CUB. Reste que le projet sur Floirac est lié à l'ouverture de 50 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales. Aussi, Alain Rousset sort-il son joker en rappelant qu'en mars les élus communautaires disposeront d'une étude sur l'ur-

banisme commercial de l'agglomération. « J'espère qu'ensuite pourra être élaboré un schéma. Il ne faut jamais oublier l'équilibre à instituer entre la rive gauche et la rive droite. »

**Surcapacité.** Il a mis en perspectives l'impact en terme fiscal et d'emploi « d'une immense zone de surfaces commerciales au regard des petits commerces et de l'animation en centre-ville et face à un site industriel. Globalement, l'agglomération est en surcapacité, certes il manque des créneaux commerciaux, a reconnu Alain Rousset. Il y a plusieurs projets sur Bordeaux, comme l'a noté Hugues Martin en bureau deux au Lac (Apsys, les Berges), un sur les quais

et éventuellement un quatrième sur la gare. Le projet Apsys est dans les tuyaux qui l'amèneront à la CDEC<sup>(1)</sup>. Dès lors, il convient de maintenir un moratoire. »

« Où est le moratoire si ce projet de Floirac est acté ? », s'est interrogé le camp des Verts. Gérard Chausset rejette ce dossier pour quatre raisons : « La non-desserte par les transports en commun; l'absence de consultation avec les acteurs culturels de l'agglomération; le choix de Floirac sans consultation préalable et l'extension de fait des compétences de la CUB en matière culturelle. »

: M. C.

(1) Commission départementale d'urbanisme commercial.